Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Agriculture et des Pêches

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

Agriculture et des Terres

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

Coordonnées

Province de l'Île-du-Prince-Édouard
Immeuble Jones, 5e étage
11, rue Kent, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-4880
Télécopieur : 902-368-4857
Courriel : agr-feedback@gov.pe.ca
www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/agriculture-et-terres

© 2019 Government of PEI
Printed: Charlottetown, PE Canada
Prepared by: Policy, Planning & FPT Relations Section, Department of Agriculture and Land
File No. 445-20-01-2019
Contact: agr-feedback@gov.pe.ca
October, 2019

Bloyce Thompson, *Ministre*
Ministre de l'Agriculture et des Terres

Jamie Fox, *Minister*
Pêches et des Communautés

Message des ministres

L'honorable Antoinette Perry
Lieutenante-gouverneure de l'Île-du-Prince-Édouard
C. P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Qu'il plaise à Votre Honneur,
Nous avons le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Agriculture et des Pêches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019.

Le tout respectueusement soumis,

Bloyce Thompson
Ministre de l'Agriculture et des Terres

Jamie Fox
Ministre des Pêches et des Communautés

Brian Matheson, Sous-ministre
des Pêches et des Communautés

Bob Creed, Sous-ministre
de l'Agriculture et des Terres

Message des sous-ministres

Hon. Bloyce Thompson
Ministre de l'Agriculture
et des Terres

Hon. Jamie Fox
Ministre des Pêches
et des Communautés

Messieurs les Ministres,

Nous avons le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Agriculture et des Pêches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019. Le rapport fait état des activités du Ministère du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Le tout respectueusement soumis,

Brian Matheson
Sous-ministre
de l'Agriculture et des Terres

Bob Creed
Sous-ministre
des Pêches et des Communautés

Aperçu[1]

Le ministère de l'Agriculture et des Pêches travaille à l'avancement des industries primaires de l'Île-du-Prince-Édouard et de ses efforts en matière de développement, de production et de ventes alimentaires. Les responsabilités du Ministère comprennent :

- Appuyer le développement soutenu et la croissance de tous les aspects de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture à l'Île-du-Prince-Édouard afin de favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi, notamment au moyen de stratégies favorisant le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés;
- En collaborant avec le ministre du Développement économique et du Tourisme, créer un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires grâce à un secteur privé en pleine santé et à des organismes faisant de la recherche de pointe dans la province;
- Créer et mettre en œuvre une initiative alimentaire locale, comprenant des programmes scolaires, faisant de la sensibilisation et la promotion de meilleurs choix et s'appuyant sur la vitalité et la qualité du secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Avec un apport communautaire et scientifique, protéger activement les moyens de renforcer les secteurs de ressources de l'Île de façon durable et de promouvoir la gérance environnementale;
- Travailler avec notre partenaire fédéral et le secteur privé pour appuyer pleinement les possibilités d'innovation, de ventes et d'exportation en agriculture, dans les pêches et en aquaculture;
- Collaborer avec notre partenaire fédéral et l'industrie pour accroître la confiance du public à l'égard du secteur agroalimentaire de l'Î.-P.-É. en renforçant et en exploitant les programmes existants et en appuyant les initiatives qui démontrent pourquoi les secteurs de l'agriculture et des fruits de mer sont dignes de confiance;
- En collaborant avec le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, élaborer une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires qui aide à préparer une main-d'œuvre pour ces secteurs pour les dix prochaines années.

[1] Le ministère de l'Agriculture et des Pêches a été dissous le 10 mai 2019 alors que le ministère de l'Agriculture et des Terres et le ministère des Pêches et des Communautés ont été ajoutés au portefeuille du gouvernement (EC2019-306).

Lettre de mandat ministerial - Agriculture et Pêches

Partager la page :

Commentaires

Robert L. Henderson

Ministre de l'Agriculture et des Pêches

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie de vos efforts continus au nom des Insulaires ainsi que du leadership que vous exercez à Agriculture et Pêches. Déjà, une trentaine de mois sont écoulés depuis le début de nos mandats. Nous avons réalisé de grands projets et sommes bien placés pour travailler en mettant à profit les forces actuelles de la province afin de générer d'autres résultats positifs pour les Insulaires à mesure que nous contribuons à bâtir une société prospère, collaborative et diverse à l'Île-du-Prince-Édouard.

En tant que gouvernement, nous avons travaillé fort à réaliser les engagements pris envers les Insulaires dans notre plateforme de politiques axée sur la population, la prospérité et l'action citoyenne. Nous avons dirigé avec intégrité et finalité, et nous avons respecté les normes les plus rigoureuses en matière d'éthique dans les processus de prise de décisions. Nous avons noué un dialogue actif avec les Insulaires concernant une vaste gamme d'initiatives. Et nous avons fait preuve d'ouverture et de transparence dans nos efforts afin de servir les intérêts supérieurs de notre province et de sa population.

Nous voilà à une période importante de notre mandat, et nous avançons en sachant que notre plan est ciblé, équilibré et cohérent. Le plan confirme notre engagement envers les familles, les soins de santé, l'éducation et les possibilités d'emploi pour tous les Insulaires. Il reflète notre responsabilité collective à faire fructifier l'économie tout en investissant judicieusement les fonds publics dans les domaines qui sont prioritaires pour les Insulaires. Il vise à stimuler cette croissance dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard. Je m'attends à ce que votre ministère et vous continuiez de jouer un rôle de leadership dans la réalisation de ces engagements primordiaux.

En tant que ministre, je vous encourage à accomplir votre travail en collaborant à l'échelle du gouvernement et avec des partenaires communautaires ainsi que des partenaires provenant des milieux d'affaires et des organisations sociales. Je m'attends aussi à ce que vous continuiez à rassembler les Insulaires pour discuter et orienter notre progression vers une prospérité durable. Nous sommes un gouvernement qui travaille au nom de tous les Insulaires. Nous ne devons jamais oublier qu'il sera essentiel pour réussir à l'échelle de notre province de bien développer et de bien gérer notre ressource la plus précieuse : notre population.

En nous appuyant sur notre plan pluriannuel ambitieux, nous irons de l'avant dans nos efforts visant à bâtir une économie prospère, à atteindre une croissance supérieure à la moyenne nationale et à réaliser des progrès pour tous les Insulaires grâce à nos trois priorités essentielles : la population, la prospérité et la participation citoyenne. Au cours des trente derniers mois, nous avons réellement progressé et nous avons atteint d'importants résultats :

- Notre économie est plus forte qu'elle ne l'a jamais été, et elle croît plus rapidement que celle de la région et du Canada en général. Les Insulaires s'en tirent mieux et nos entreprises et nos collectivités croissent et se diversifient dans de nouveaux champs d'activité.
- Plus d'Insulaires travaillent alors que plus d'emplois à temps plein sont offerts, notamment plus de 2500 nouveaux emplois à temps plein qui se sont ajoutés au cours de la dernière année.
- Le revenu total du travail dans la province affiche le deuxième taux de croissance le plus rapide au pays.
- Notre population augmente. Elle a atteint 152 000 habitants en 2017, ce qui représente la croissance la plus rapide au Canada. Pour la première fois depuis 1968, l'âge médian de la population a baissé. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de 160 000 Insulaires d'ici 2022.
- Pour la première fois en dix ans, nous avons atteint l'équilibre budgétaire ce qui nous a permis d'investir davantage dans la santé, l'éducation, les enfants et les familles à l'Île.
- Grâce au Programme des médicaments génériques, 18 000 Insulaires ont eu accès aux médicaments nécessaires à un coût raisonnable.
- Nous avons accordé un allègement fiscal direct à 85 000 Insulaires, et 3 000 Insulaires de moins qu'en 2015 paient un impôt provincial.
- En collaboration avec notre partenaire fédéral, nous avons réalisé des investissements sans précédent dans l'infrastructure, notamment dans le projet du câble d'énergie sous-marin reliant l'Î.-P.-É. au Nouveau-Brunswick, soit le plus vaste projet d'infrastructure depuis la construction du pont de la Confédération. D'autres investissements importants ont été réalisés dans des projets relatifs à l'eau et aux eaux usées, dans le secteur des transports et dans l'infrastructure stratégique dans toute la province.
- Nous avons pris des mesures ambitieuses pour accroître la transparence et la responsabilisation du gouvernement, notamment la création du poste de commissaire à l'éthique et à l'intégrité, l'élaboration d'une politique et d'un projet de loi sur la protection des dénonciateurs, des exigences accrues en matière de conflit d'intérêts ainsi que davantage de divulgations publiques.
- Nous avons accordé une attention particulière à la modernisation de l'assise législative de notre province et avons eu un programme législatif bien rempli, 113 projets de lois portant sur tous les aspects de la vie et de la gouvernance.

Ces grandes réalisations au nom de tous les Insulaires s'appuient sur le leadership actif que vous exercez au sein de votre portefeuille, sur votre engagement à collaborer avec vos collègues, sur une fonction publique professionnelle et sur une ouverture et un engagement actif avec les Insulaires. Je vous encourage à continuer d'adopter cette approche à mesure que nous cherchons à faire progresser davantage la province.

Comme ministre de l'Agriculture et des Pêches, votre objectif général sera de travailler à l'avancement des industries primaires de l'Île-du-Prince-Édouard et de notre approche en matière de développement, d'innovation, de production et de ventes alimentaires tout en faisant fond sur notre réputation d'Île des délices. En collaborant étroitement avec votre sous-ministre, vous veillerez à ce que le ministère mette l'accent sur l'appui du plan global souligné dans le Discours du Trône du 14 novembre tout en travaillant sur les priorités propres à votre mandat :

- Appuyer le développement soutenu et la croissance de tous les aspects de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture à l'Île-du-Prince-Édouard afin de favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi, notamment au moyen de stratégies favorisant le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés; En collaborant avec le ministre du Développement économique et du Tourisme, créer un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-

Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires grâce à un secteur privé en pleine santé et à des organismes faisant de la recherche de pointe dans la province;

- Créer et mettre en œuvre une initiative alimentaire locale, comprenant des programmes scolaires, faisant de la sensibilisation et la promotion de meilleurs choix et s'appuyant sur la vitalité et la qualité du secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Avec un apport communautaire et scientifique, protéger activement les moyens de renforcer les secteurs de ressources de l'Île de façon durable et de promouvoir la gérance environnementale;
- Travailler avec notre partenaire fédéral et le secteur privé pour appuyer pleinement les possibilités d'innovation, de ventes et d'exportation en agriculture, dans les pêches et en aquaculture;
- Collaborer avec notre partenaire fédéral et l'industrie pour accroître la confiance du public à l'égard du secteur agroalimentaire de l'Î.-P.-É. en renforçant et en exploitant les programmes existants et en appuyant les initiatives qui démontrent pourquoi les secteurs de l'agriculture et des fruits de mer sont dignes de confiance;
- En collaborant avec le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, élaborer une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires qui aide à préparer une main-d'œuvre pour ces secteurs pour les dix prochaines années.

Notre gouvernement a progressé relativement aux enjeux qui comptent le plus pour les Insulaires. Nous pouvons nous réjouir des réalisations qui ont été accomplies. Notre engagement actuel est de travailler fort pour accomplir davantage au nom de toutes les personnes, les familles et les collectivités de notre province. Je vous encourage à continuer de mettre à profit les circonstances favorables que nous avons créées avec l'aide des Insulaires, à travailler avec votre sous-ministre et le personnel du ministère afin que notre plan aille de l'avant et à prendre des décisions qui contribueront à une prospérité durable pour tous.

Espérant collaborer avec vous au cours des prochains mois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le premier ministre,

Wade MacLauchlan

Date de publication :

Le 10 janvier 2018

Plan stratégique

Le plan stratégique du Ministère a été revu en 2018. Il comprend 7 objectifs pour le Ministère : 1) développer de nouveaux produits et marchés; 2) créer un pôle agroalimentaire qui promeut la sécurité alimentaire; 3) créer et mettre en œuvre une initiative alimentaire locale; 4) protéger activement les secteurs de ressources et promouvoir la gérance environnementale; 5) appuyer pleinement les possibilités d'innovation; 6) accroître la confiance du public à l'égard du secteur agroalimentaire de l'Î.-P.-É., et 7) élaborer une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires.

Plan stratégique
Ministère de l'Agriculture et des Pêches
Plan stratégique 2018

Objectifs du ministère

- Appuyer le développement soutenu et la croissance de tous les aspects de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture à l'Île-du-Prince-Édouard afin de favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi, notamment au moyen de stratégies favorisant le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés;
- En collaborant avec le ministre du Développement économique et du Tourisme, créer un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires grâce à un secteur privé en pleine santé et à des organismes faisant de la recherche de pointe dans la province;
- Créer et mettre en œuvre une initiative alimentaire locale, comprenant des programmes scolaires, faisant de la sensibilisation et la promotion de meilleurs choix et s'appuyant sur la vitalité et la qualité du secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Avec un apport communautaire et scientifique, protéger activement les moyens de renforcer les secteurs de ressources de l'Île de façon durable et de promouvoir la gérance environnementale;
- Travailler avec notre partenaire fédéral et le secteur privé pour appuyer pleinement les possibilités d'innovation, de ventes et d'exportation en agriculture, dans les pêches et en aquaculture;
- Collaborer avec notre partenaire fédéral et l'industrie pour accroître la confiance du public à l'égard du secteur agroalimentaire de l'Î.-P.-É. en renforçant et en exploitant les programmes existants et en appuyant les initiatives qui démontrent pourquoi les secteurs de l'agriculture et des fruits de mer sont dignes de confiance;
- En collaborant avec le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures, élaborer une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires qui aide à préparer une main-d'œuvre pour ces secteurs pour les dix prochaines années.

Ressources humaines
Budget
Valeurs Respect, intégrité, responsabilité, excellence

Croissance, développement et prospérité. Version 2 – Janvier 2018

Objectifs
Nous travaillerons à la réalisation de nos objectifs dans le cadre des paramètres d'un budget global en gérant efficacement nos ressources humaines. Les priorités stratégiques de tous les ministères ont été fixées par le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. Les objectifs du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard (le Ministère) découlent de ces mêmes priorités.

Ressources humaines
Le Ministère vise à favoriser et à appuyer le développement d'une main-d'œuvre innovatrice, diversifiée et inclusive qui lui permet de réaliser les objectifs et les priorités du gouvernement. Pour ce faire, il faut renforcer la capacité des ressources humaines actuelles, recruter et retenir des personnes compétentes, et poursuivre l'engagement à offrir des programmes et des services de qualité aux résidents de l'Île.

Budget
Le processus budgétaire fait partie intégrante du processus de gestion global du gouvernement. Le Ministère est chargé de dépenser les deniers publics de façon responsable et dans l'intérêt de tous les Insulaires.

Valeurs
C'est un privilège et une responsabilité d'être fonctionnaire. Les valeurs du Ministère établissent ce à quoi nos clients et partenaires peuvent s'attendre de nous et ce que nous pouvons attendre les uns des autres. Nos valeurs reflètent celles qu'a définies la Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É. pour cerner les attentes du public quant à la conduite des employés de la fonction publique provinciale.

Objectif	**EFFORTS DU MINISTÈRE POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF**
Développement de nouveaux produits et marchés.	Projets dans le domaine de développement de produits et de marchés.
Création d'un pôle agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard qui promeut la salubrité et la sécurité alimentaires.	Projets en matière de systèmes d'assurance. Partenariats avec d'autres ministères liés à la sécurité alimentaire des communautés et au développement d'un pôle.
Élaboration et mise en œuvre d'une initiative alimentaire locale.	Harmoniser les politiques et programmes qui appuient le système alimentaire local.
Protéger activement les secteurs de ressources et la promotion de la gérance environnementale.	Projets liés à la durabilité de l'environnement et aux changements climatiques.
Veiller à appuyer activement l'innovation.	Projets qui appuient la recherche, les processus et les produits novateurs.
Accroître la confiance du public dans le secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard.	Projets et initiatives qui aident à assurer que le système alimentaire favorise la confiance des consommateurs dans le secteur alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard.
Élaboration d'une stratégie en capital humain dans les industries primaires et celle de la fabrication de produits alimentaires.	Partenariats avec d'autres ministères liés au développement de la main-d'œuvre dans le domaine de l'agriculture et des produits de la mer.

Références
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (2017). *Lettre de mandat ministériel – Agriculture et Pêches*.
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Commission de la fonction publique. (2002). *Human Resource Strategy*, 2.01 *Corporate HR Planning* (article 1.01).
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Commission de la fonction publique. (2016). *Valeurs*.
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, Conseil du Trésor. (2012). *Budgeting and Financial Management*, 6.01, *Appropriation / Budget Process* (Sec. 1).
Dossier : 400-25-04-01 / 400-25-04-02 16AG52-46054

Faits saillants et réalisations

Au cours de l’exercice, le ministère de l’Agriculture et des Pêches a participé activement à la phase de lancement de l’entente de cinq ans intitulée Partenariat canadien pour l’agriculture (2018-2023). Cela comprenait des réunions avec les producteurs, des communications concernant les programmes, du soutien pour la première période de réception des demandes et une étroite collaboration avec nos homologues fédéraux à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le Ministère a continué de mettre l’accent sur des activités liées à l’amélioration de la santé des sols, y compris en embauchant un coordonnateur de la promotion de la santé des sols et en concevant un cadre relatif aux analyses de la santé des sols offertes aux Laboratoires d’analyse de l’Î.-P.-É.

Le Ministère a effectué la prestation du Programme destiné à la relève agricole, qui a été renouvelé. Celui-ci appuie les nouveaux agriculteurs pour favoriser l’établissement d’entreprises agricoles commerciales rentables et viables par la mise en œuvre de projets à la ferme.

Des partenariats ont été conclus avec des groupes de producteurs afin d’offrir diverses séances d’information aux producteurs pour enrichir leurs connaissances et ainsi leur permettre de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les finances et la production.

Le Laboratoire de produits laitiers a établi un partenariat avec les étudiants de deuxième année en ingénierie de l’Université de l’Île-du-Prince-Édouard pour l’élaboration d’un mélangeur à lait permettant le mélange automatique des échantillons en préparation à l’analyse. Le Laboratoire prévoit mettre en place d’autres partenariats avec les étudiants en ingénierie de l’Université de l’Île-du-Prince-Édouard en 2019 dans le cadre d’autres projets d’automatisation.

Le ministère de l’Agriculture et des Pêches a appuyé des activités de sensibilisation à l’agriculture, comme la Journée de la ferme en ville, la Journée portes ouvertes à la ferme et le Mois de sensibilisation à l’agriculture canadienne.

Le Bureau vétérinaire provincial a continué d’effectuer la prestation de services pour la préparation et l’intervention en cas d’urgence, y compris en offrant de la formation concernant le Système de commandement des interventions à toutes les associations de producteurs.

Des activités de recherche et de planification ont été réalisées pour aider les entreprises exploitant les poissons à nageoires de l’Île-du-Prince-Édouard à satisfaire aux exigences pour le transfert de poissons entre les provinces atlantiques et d’autres régions.

Un partenariat a été noué avec le gouvernement fédéral pour offrir le Fonds des pêches de l’Atlantique (FPA) au secteur des fruits de mer de l’Î.-P.-É. Le Ministère a collaboré étroitement dans tous les domaines de l’industrie des fruits de mer de l’Île pour faire connaître le FPA et le soutien disponible afin d’améliorer les résultats pour l’industrie à l’Île-du-Prince-Édouard.

Structure organisationnelle

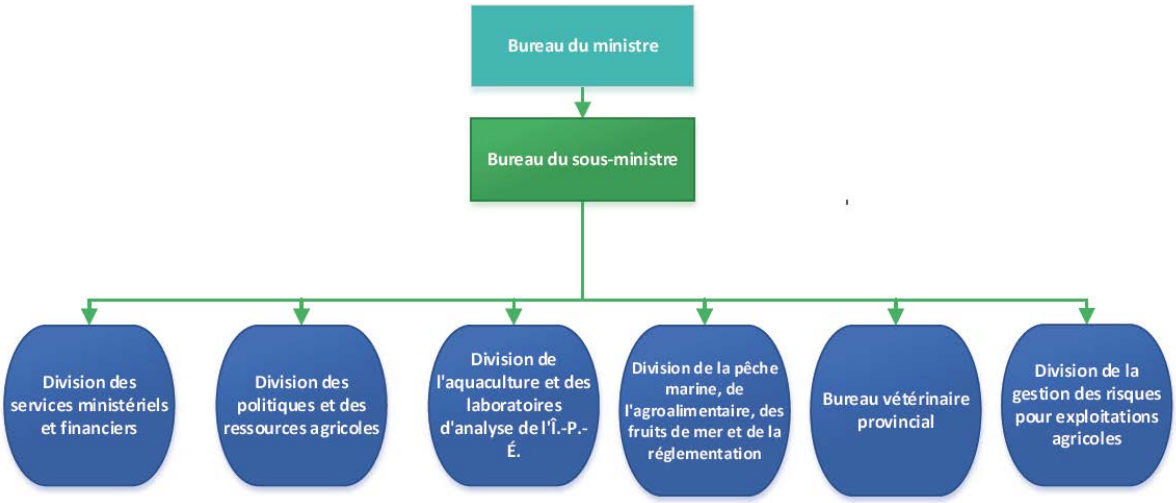

Culture organisationnelle du Ministère

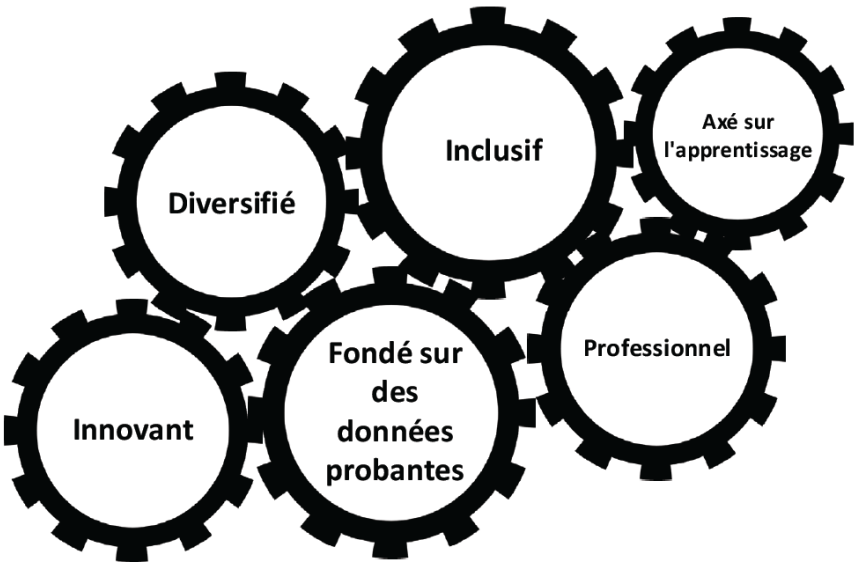

Objectifs du Ministère

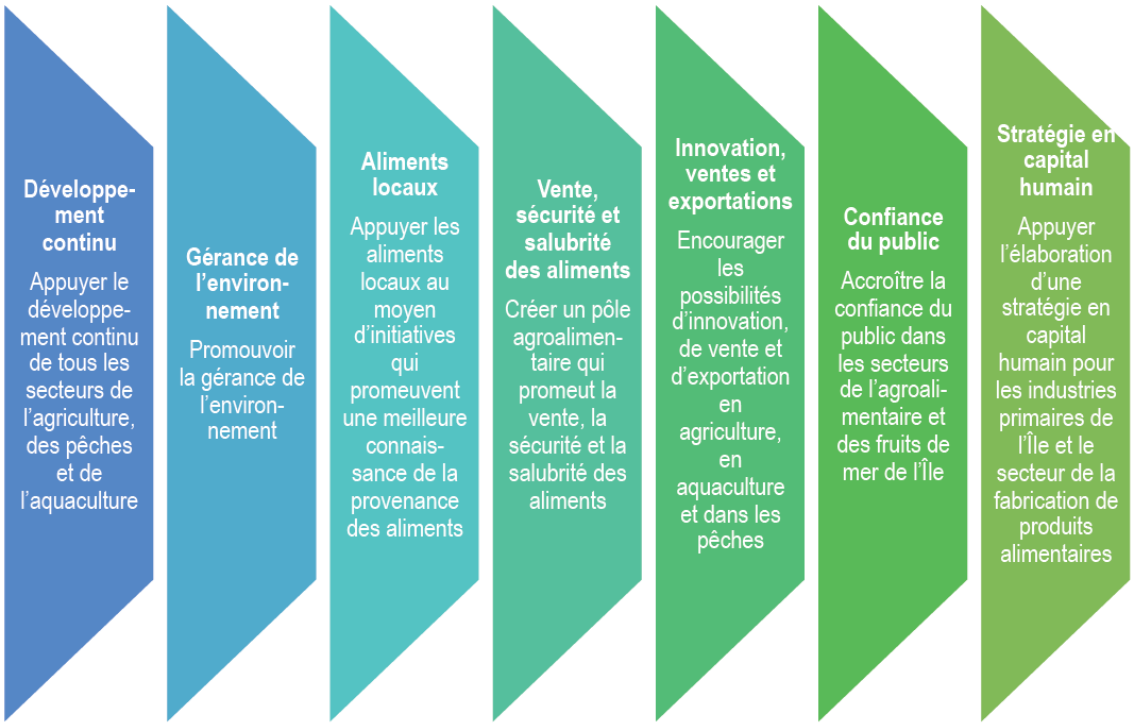

Secteurs d'activité

Division des politiques et des ressources agricoles

La Division des politiques et des ressources agricoles a un large mandat qui comprend :

- la prestation de programmes et de services en matière d'expansion agricole et de ressources durables pour le Ministère;
- la gestion de la planification fédérale-provinciale-territoriale (FPT);
- l'élaboration et l'évaluation de politiques et de programmes;
- la surveillance du rendement;
- la liaison avec les acteurs du milieu;
- la représentation au sein du comité des sous-ministres adjoints de l'agriculture et du comité d'orientation et de réglementation des sous-ministres adjoints de l'agroalimentaire;
- l'analyse du commerce intérieur et extérieur;
- la prestation du Programme de systèmes d'assurance (salubrité alimentaire à la ferme, traçabilité, biosécurité et protection civile).

La division comprend trois sections : la Section des politiques, de la planification et des relations FPT; la Section de l'agriculture durable et la Section du développement de l'industrie agricole.

Section des politiques, de la planification et des relations FPT
Cette section gère la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes liés à l'agriculture, à l'aquaculture, aux pêches et au développement rural, et fournit des conseils fondés sur des preuves au ministre, au sous-ministre et au personnel. La section appuie les activités de déclaration statistique, la mobilisation des acteurs du milieu, la planification stratégique, l'évaluation de programmes et la gestion des initiatives horizontales.

Section des politiques – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Coordination de l'échange d'information entre les parties intéressées provinciales, fédérales et de l'industrie pour appuyer le lancement du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA);
- ✓ Recherches stratégiques et mobilisation du public pour l'élaboration d'une loi sur la sensibilisation aux aliments locaux;
- ✓ Évaluations du Programme de sécurité alimentaire des collectivités et de sensibilisation à une saine alimentation, du Programme de promotion de la confiance du public et du concours d'idées de politiques du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard;
- ✓ Analyse de la situation dans diverses administrations pour la planification de politiques et de programmes;
- ✓ Coordination de l'échange d'information et offre d'information pour appuyer les réunions avec les parties intéressées;
- ✓ Maintien de l'appui au processus de nomination au sein des organismes, conseils et commissions du Ministère en collaboration avec Contribuons à l'Î.-P.-É.;
- ✓ Recherches stratégiques pour un projet visant à améliorer l'inclusion des genres dans le secteur de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches;
- ✓ Développement des capacités et formation concernant l'évaluation des programmes et la gestion du changement;
- ✓ Élaboration et gestion des plans de surveillance de la performance et de production de rapports (PSPPR) pour les accords de financement majeurs;
- ✓ Établissement d'indicateurs du rendement pour les programmes du domaine de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches;
- ✓ Gestion continue du Programme de développement de la capacité stratégique et de mentorat (PDCSM) pour aider les récents diplômés à obtenir de l'expérience en politiques publiques.

Section de l'agriculture durable
Cette section appuie le secteur agricole pour ce qui est d'enjeux prioritaires – soit les ressources en sols, en eau et en air saines, l'amélioration de la biodiversité, la salubrité alimentaire, la traçabilité et la biosécurité – en encourageant les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques et des systèmes d'assurance à la ferme grâce au Programme de gérance agroenvironnementale, au Programme pour la relève agricole et au Programme de systèmes d'assurance.

La section offre aussi un appui et des conseils techniques en matière de conservation du sol, de lutte antiparasitaire intégrée, d'activités agricoles efficaces et durables, et de programmes de gestion de risques liés notamment à la salubrité alimentaire (à la ferme et en aval de la ferme), au bien-être des animaux, à la biosécurité, à la traçabilité, à la santé des animaux et des plantes, à la gestion des urgences, à l'assurance de la qualité et à la surveillance.

Section de l'agriculture durable – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Efforts continus pour mettre l'accent sur les activités liées à l'amélioration de la santé des sols, y compris l'embauche d'un coordonnateur de la promotion de la santé des sols et la conception d'un cadre relatif aux analyses de la santé des sols offertes aux Laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.;
- ✓ Établissement de partenariats pour mettre en œuvre d'autres pratiques de gestion bénéfiques dans le cadre du Programme de diversification des modes d'occupation des sols, y compris la collaboration avec ALUS Canada afin d'appuyer des mesures incitatives visant à retarder la coupe des foins pour protéger le goglu des prés, et collaboration avec Environnement Canada pour incorporer l'initiative de plantation d'arbres pour le captage du carbone;
- ✓ Offre de soutien au projet de surveillance à distance de l'humidité des sols, avec un petit groupe d'agriculteurs, pour améliorer la planification de l'irrigation;
- ✓ Prestation du Programme destiné à la relève agricole, qui a été renouvelé. Ce programme appuie les nouveaux agriculteurs pour favoriser l'établissement d'entreprises agricoles commerciales rentables et viables par la mise en œuvre de projets à la ferme.

Section du développement de l'industrie agricole
Cette section offre des ressources pour appuyer le développement de l'industrie agricole. Des agents de développement ayant une expertise en cultures et en produits du bétail travaillent avec les producteurs et collaborent avec des organismes de l'industrie et des groupes de producteurs spécialisés sur des dossiers liés à la production, des projets de développement de l'industrie, des démonstrations de technologie novatrice à la ferme et des projets de recherche appliquée. De plus, la section contribue au versement de fonds destinés aux programmes.

Section du développement de l'industrie agricole – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Organisation du premier salon annuel et congrès de la pomme de terre en collaboration avec le PEI Potato Board (270 personnes y ont participé). L'événement comprenait des conférences sur la santé des sols, l'agriculture numérique, la rotation des cultures de substitution et la santé mentale.
- ✓ Soutien à la campagne Burger Love 2018 : 85 restaurants y ont participé; 180 000 burgers ont été vendus, ce qui représente 2,6 millions de dollars de ventes. Burger Love a conclu un partenariat avec Centraide pour appuyer les Programmes de subventions à la sécurité alimentaire qui aident des programmes conçus pour augmenter l'accès à des aliments locaux et abordables pour les Insulaires.
- ✓ Le ministère de l'Agriculture et des Pêches a conclu un partenariat avec des groupes de producteurs afin d'offrir diverses séances d'information pratique pour enrichir leurs connaissances et ainsi leur permettre de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les finances et la production.
    - o Les séances concernant les petits ruminants ont mis l'accent sur les principes de base de production, la sélection des races, la nutrition, le fourrage, les protocoles de santé et le marketing;

- Les séances concernant les grands ruminants ont mis l'accent sur la formation en compétences de leadership pour une gouvernance efficace des conseils d'administration à appliquer dans les organismes de l'industrie et à la ferme. Dans le cadre de la Maritime Beef Conference, les sujets abordés comprenaient des séances d'information sur la gestion des dossiers, les clubs de producteurs, la gestion des chaînes de valeur et la salubrité alimentaire à la ferme. L'événement a été marqué entre autres par plusieurs séances concernant le bon traitement des animaux avec la conférencière de renommée mondiale D[re] Temple Grandin.

- ✓ Pour réduire le risque d'importer des petits coléoptères des ruches avec les ruches de l'Ontario, le Ministère a mis en œuvre un protocole d'importation qui a restreint les importations provenant des régions où la présence de petits coléoptères des ruches est confirmée.
- ✓ Le ministère a aidé les producteurs relativement au processus de demandes concernant le Programme d'investissement pour fermes laitières (PIFL) d'Agriculture Canada. Vingt-cinq producteurs laitiers ont reçu des approbations de financement dans le cadre du PIFL. Les producteurs de l'Î.-P.-É. se sont vu accorder 1,3 million de dollars de financement. Beaucoup de producteurs qui n'étaient pas admissibles au financement par le passé ont présenté une demande dans le cadre de la deuxième phase du programme.
- ✓ Le ministère a continué de faciliter la formation continue concernant les pesticides : ainsi, les épandeurs de pesticides ont l'option de renouveler leur certification pour la classe A sans refaire l'examen s'ils participent à deux journées de formation continue au cours de la période de 5 ans avant l'expiration de leur permis.

Division de l'aquaculture et des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.

La Division de l'aquaculture et des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É. travaille au développement durable des industries de l'aquaculture et des mollusques et crustacés, tout en appuyant les meilleures pratiques de clients du milieu agricole grâce à des services de laboratoire de qualité, notamment l'analyse de produits laitiers, d'aliments pour animaux et de sols et le diagnostic de maladies végétales. La division comprend deux sections : la Section de l'aquaculture et la Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.

Section de l'aquaculture

Cette section mène un large éventail d'activités afin d'appuyer les industries de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques estuarienne. Le rôle de la section est de fournir des conseils, un soutien et de l'information de qualité afin d'appuyer le développement durable des deux industries. La section fait la promotion des industries de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques de l'Île-du-Prince-Édouard, et participe à divers comités rassemblant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des associations industrielles. La section est responsable de la prestation de programmes financiers et techniques appuyant le développement durable des secteurs de l'aquaculture et de la pêche aux mollusques. Les programmes sont conçus pour appuyer le développement durable, l'innovation et les activités de recherche appliquée et de développement. De plus, la section s'occupe également de la prestation de programmes de suivi qui fournissent de l'information technique nécessaire aux industries.

Section de l'aquaculture – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Renouvellement du financement pour le Programme de soutien aux technologies aquacoles et le Programme de développement aquacole;
- ✓ Collaboration avec la PEI Shellfish Association pour assurer la prestation du Programme de mise en valeur des mollusques et crustacés;
- ✓ Augmentation du financement du Programme pour la qualité de l'ostréiculture grâce à un partenariat avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le ministère des Pêches et des Océans;
- ✓ Collaboration avec le gouvernement fédéral pour financer et mettre en œuvre conjointement la deuxième année d'une initiative d'investissement fédéral-provincial de 325 millions de dollars sur 7 ans dans le secteur des pêches et de l'aquaculture du Canada atlantique (Fonds des pêches de l'Atlantique);

- ✓ Appui continu à l'industrie par l'entremise du Programme de surveillance des moules et du Programme de surveillance des huîtres;
- ✓ Participation continue aux comités et aux groupes de travail du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture;
- ✓ Collaboration avec le Bureau vétérinaire provincial pour aider les activités liées aux poissons à nageoires de l'Île-du-Prince-Édouard à satisfaire les exigences pour le transfert de poissons entre les provinces atlantiques et d'autres régions;
- ✓ Partenariat avec l'industrie, les gouvernements fédéral et provinciaux et le milieu de la recherche pour la tenue d'essais sur le terrain visant l'élevage de mollusques et de crustacés, y compris l'analyse de la qualité de l'eau et une étude comparative d'environnements propices à la croissance des mollusques et crustacés;
- ✓ Soutien aux industries de l'aquaculture et de la pêche pour l'accès au programme d'aide aux employés de l'Atlantique offrant des services de counseling professionnels et confidentiels.

Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.
Située dans le parc BioCommons à Charlottetown, cette section est gérée conjointement par le ministère de l'Agriculture et des Pêches et le ministère des Communautés, des Terres et de l'Environnement, ce qui permet un partage du personnel, de l'équipement et des fournitures. Les Laboratoires d'analyse sont agréés par le Conseil canadien des normes (CCN) et se soumettent à la norme internationale établissant les exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais (ISO/IEC 17025). Cette section offre des services de laboratoire de haute qualité :

Laboratoire de produits laitiers – Ce laboratoire fait l'analyse microbiologique du lait cru et des produits laitiers ainsi que l'analyse de leur composition.
Laboratoire de diagnostic phytosanitaire – Ce laboratoire offre des services de diagnostic de maladies pour les cultures commerciales et les jardins privés. Le laboratoire est en service du printemps à l'automne.
Laboratoire d'essais du sol et des aliments pour animaux – Ce laboratoire fait l'analyse chimique du sol, d'aliments pour animaux, de tissus végétaux, de compost et de culture en serre.
Laboratoire de l'eau – Ce laboratoire fait l'analyse microbiologique de l'eau potable, de l'eau de surface et des eaux usées.

Section des laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É. – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Agricultural Samples Analyzed in 2018/2019:
  - Lait cru – 301 460
  - Produits laitiers transformés – 424
  - Sol – 9 343
  - Aliments pour animaux – 3 162
  - Tissu végétal – 2 553
  - Graines – 429
  - Produits spéciaux – 376
- ✓ Efforts continus pour l'élaboration d'un ensemble de tests d'analyse de la santé des sols. Ce projet a été entrepris en 2016 en collaboration avec l'Université Dalhousie (campus de Truro), Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. Le projet est fondé sur la Comprehensive Assessment of Soil Health de l'Université Cornell (Ithaca, New York) et comprend divers tests (texture du sol, charbon actif, stabilité structurale, approvisionnement en azote, compactage et respiration). Ce programme sera mis à l'essai au printemps et à l'été 2019 dans le but d'offrir le service au grand public à l'automne 2019.
- ✓ Le laboratoire de produits laitiers a établi un partenariat avec les étudiants de deuxième année en ingénierie de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard pour l'élaboration d'un mélangeur à lait permettant le mélange automatique des échantillons en préparation à l'analyse. Le

Laboratoire prévoit mettre en place d'autres partenariats avec les étudiants en ingénierie de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en 2019 dans le cadre d'autres projets d'automatisation.

Division de la pêche marine, de l'agroalimentaire, des fruits de mer et de la réglementation

La Division de la pêche marine, de l'agroalimentaire, des fruits de mer et de la réglementation est formée de deux sections : la Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer et la Section de la pêche marine et de la réglementation.

Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer

Pour ce qui est des services agroalimentaires, cette section offre des programmes et une expertise appuyant l'industrie agroalimentaire dans le développement de produits alimentaires à valeur ajoutée, le développement des marchés et les initiatives stratégiques visant la croissance de l'industrie. La section offre également des programmes soutenant la croissance et la promotion du secteur agroalimentaire, la sensibilisation à l'agriculture, les initiatives promouvant l'achat de produits locaux, le prolongement des saisons et le développement d'entreprises.
Pour ce qui est des services en matière de fruits de mer, cette section est aussi responsable de l'administration des permis liés à la transformation, à l'achat et au colportage selon la *Fisheries Act* (loi sur les pêches) de l'Île-du-Prince-Édouard et ses règlements. La section est chargée de faire la collecte d'information en matière de pêche, y compris des données statistiques sur la préservation et la croissance des ressources halieutiques commerciales, de la compiler et de la publier. De plus, la section contribue à des activités de marketing et de promotion en matière de fruits de mer – que ce soit en les élaborant, en les mettant en œuvre ou en y participant. Ces activités sont menées en collaboration avec l'industrie, d'autres ministères et des organismes dans des marchés locaux, nationaux et internationaux.

Section des services agroalimentaires et en matière de fruits de mer – axes clés pour 2018-2019:

- ✓ Appui en matière de développement de produits pour les transformateurs de produits agroalimentaires;
- ✓ Initiatives axées sur la croissance et la promotion pour appuyer l'industrie agroalimentaire;
- ✓ Investissements stratégiques pour contribuer au développement de l'industrie agroalimentaire;
- ✓ Activités faisant la promotion des fruits de mer, comme la campagne Best of Sea, le Festival international des fruits de mer de l'Î.-P.-É. et la campagne Love our Lobster;
- ✓ Appui au développement de marchés pour les producteurs et les transformateurs du secteur agroalimentaire;
- ✓ Appui pour les activités de sensibilisation à l'agriculture, comme la Journée de la ferme en ville, la Journée portes ouvertes à la ferme et le Mois de sensibilisation à l'agriculture canadienne;
- ✓ Appui pour le secteur des fruits de mer par l'entremise d'initiatives stratégiques portant sur les opportunités et les défis, comme le développement des marchés, les contraintes en matière de main-d'œuvre, le développement de nouveaux produits, la productivité et l'automatisation.

Section de la pêche marine et de la réglementation

Pour ce qui est de la pêche marine, cette section représente les intérêts des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard au sein du processus consultatif fédéral et offre des conseils, un appui et des programmes à l'industrie de la pêche commerciale. La section collabore avec l'industrie, d'autres ministères et des organismes sur des projets et des initiatives de recherche scientifique afin de connaître l'état des

ressources halieutiques commerciales. De plus, la section coordonne le Programme de surveillance du homard et fait la prestation du Programme pour futurs pêcheurs pour servir les acteurs de l'industrie.

Pour ce qui est de la réglementation, cette section voit à l'élaboration, à l'application, à la surveillance en matière de conformité et à la collecte d'informations relatives aux lois et aux règlements relevant du Ministère. La section fait de la surveillance, de la gestion et des vérifications en matière de maladies végétales réglementées, veille à l'application de normes de plantation, coordonne des programmes de détection de virus, et met en œuvre des mesures liées à la qualité des fruits de mer et à la santé et à la protection animale.

Section de la pêche marine et de la réglementation – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Partenariat avec le gouvernement fédéral pour offrir le Fonds des pêches de l'Atlantique au secteur des fruits de mer de l'Î.-P.-É. Collaboration étroite à l'égard de tous les aspects de l'industrie des fruits de mer afin de faire connaître le Fonds des pêches de l'Atlantique ainsi que les mesures de soutien disponibles pour améliorer les résultats de l'industrie à l'Île-du-Prince-Édouard;
- ✓ Travail avec divers secteurs de l'industrie des fruits de mer pour améliorer la qualité et la salubrité alimentaires;
- ✓ Appui au secteur provincial du homard par l'entremise du Programme de surveillance du homard;
- ✓ Appui au secteur provincial de la pomme de terre par l'entremise du Programme contre la galle verruqueuse de la pomme de terre et du Programme d'analyse après la récolte;
- ✓ Poursuite des activités pour favoriser davantage la sensibilisation, la compréhension et la conformité auprès du secteur de l'agriculture et du grand public en ce qui concerne la législation en matière de bien-être animal et de protection des végétaux.

Bureau vétérinaire provincial

Le Bureau vétérinaire provincial appuie les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture en matière de protection de la santé animale, de promotion, de protection civile et de prévention des maladies chez les animaux. Cette section offre aussi de l'expertise en recherche et en épidémiologie.

Bureau vétérinaire provincial – axes clés pour 2018-2019

- ✓ Préparation et intervention en cas d'urgence, y compris l'offre de formations concernant le Système de commandement d'intervention à toutes les associations de producteurs;
- ✓ Participation à des discussions provinciales, régionales, nationales et internationales sur la santé animale;
- ✓ Activités de surveillance de la santé des poissons à nageoires et normes de biosécurité;
- ✓ Activités de surveillance de la santé des animaux terrestres;
- ✓ Programmes d'assurance, y compris concernant la biosécurité à la ferme;
- ✓ Communication avec l'industrie et les vétérinaires sur des enjeux d'importance nationale (par exemple, traçabilité, salubrité alimentaire et résistance aux antimicrobiens);
- ✓ Recherches sur les taupins et leurs larves

Division de la gestion des risques pour exploitations agricoles

Cette division est responsable de l'administration des programmes de gestion du risque d'entreprise relevant de l'entente FPT intitulée Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA). La Société d'assurance agricole de l'Île-du-Prince-Édouard, dont les locaux se trouvent à Kensington, administre les programmes Agri-protection, Agri-stabilité et Agri-relance. La division s'occupe aussi du programme Agri-investissement.

Le programme ***Agri-protection*** protège les cultures agricoles des pertes de production attribuables à certains risques (conditions météorologiques, insectes et animaux nuisibles, maladies). Il comporte plusieurs éléments : assurance-récolte, avenant relatif à la couleur des pommes de terre, avenant sur les terres non cultivées, assurance d'entreposage, assurance pour le fourrage, protection des plantes et des produits récoltés et assurance pour le bétail.

Le programme ***Agri-relance*** est conçu pour aider les producteurs agricoles à couvrir les coûts exceptionnels des activités nécessaires à la reprise de leurs activités à la suite d'une catastrophe. Les coûts exceptionnels doivent être importants et impossibles à assumer uniquement par l'entremise des programmes existants de gestion du risque d'entreprise, des autres mécanismes d'aide fédéraux et provinciaux et des outils de gestion du risque du secteur privé. Le gouvernement provincial peut demander l'accès au programme lorsqu'une catastrophe survient et que la situation répond aux critères établis.

Le programme ***Agri-stabilité*** offre une protection contre les pertes de revenus agricoles de plus de 30 % attribuables à des circonstances comme de faibles prix, une hausse du coût des intrants et des pertes de production.

Le programme ***Agri-investissement*** donne aux agriculteurs la flexibilité nécessaire pour gérer de petits risques et pertes et stabiliser leurs revenus et activités agricoles. Les agriculteurs déposent 1 % de leurs ventes nettes admissibles dans un compte d'épargne et les gouvernements fédéral et provincial versent une contribution de contrepartie selon un ratio 60:40 jusqu'à un maximum de 10 000 $ par ferme par année.

Division de la gestion des risques pour exploitations agricoles – axes clés pour 2018-2019:

- ✓ Application des lignes directrices fédérales-provinciales de cinq ans pour les programmes en mettant l'accent sur l'augmentation de la participation aux programmes;
- ✓ Participation dans plusieurs groupes FPT faisant le suivi de programmes de gestion du risque d'entreprise;
- ✓ Consultation avec des groupes de l'industrie pour améliorer les programmes de gestion du risque d'entreprise;
- ✓ Engagement à fournir des paiements d'Agri-protection en temps opportun lorsque la demande concerne un risque assurable.

Ressources humaines

La Section des ressources humaines appuie l'excellence de la performance et se consacre à assurer le développement et le maintien de ses ressources humaines. Le Ministère collabore avec la Commission de la fonction publique pour élaborer un nouveau plan en matière de ressources humaines afin d'assurer la cohérence au sein du gouvernement. Le processus de planification tient compte de l'orientation stratégique du gouvernement, des priorités essentielles en matière de ressources humaines ministérielles et des besoins du Ministère en matière de ressources humaines.

Section des ressources humaines

La Section des ressources humaines fait partie de la Commission de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a été assignée au ministère de l'Agriculture et des Pêches pour aider à bâtir des relations de travail qui favorisent le bien-être et la productivité chez tous les employés. Pour ce faire, elle fournit des conseils, du soutien et de l'aide relativement à tous les aspects des ressources humaines et des relations de travail. La section veille à ce que les politiques et programmes en ressources humaines soient conformes à l'orientation stratégique du Ministère, tout en l'aidant à remplir son mandat. Elle offre une gamme de services en ressources humaines, qui englobe la planification des ressources humaines, la classification des postes, le recrutement et la sélection de candidats, le système de paie, la santé et la sécurité au travail, le Programme d'aide aux employés, le Programme de diversité et d'inclusion, l'apprentissage et le perfectionnement professionnels et la formation linguistique en français.

Rapport annuel : 2018-2019 Ressources humaines au 31 mars 2019			
Division	*Temps plein*	*Temps partiel*	*Total*
Bureau administratif	4	0	4
Politiques et ressources agricoles	29	1	30
Aquaculture et laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	19	5	24
Pêche marine, agroalimentaire, fruits de mer et	15	3	18
Bureau vétérinaire provincial	4		4
Gestion des risques pour exploitations agricoles	24	6	30
TOTAL	95	15	110

Données démographiques

	Female	Male
Âge moyen	44,12	48
Répartition hommes-femmes	49 %	51 %
25 ans et plus de service	12 %	13 %

Section des ressources humaines – axes clés pour 2018-2019 :

- ✓ Efforts continus pour le développement et la planification des compétences;
- ✓ Réalisations en santé et en sécurité au travail :
  - o Offre de séances d'information concernant la nouvelle politique sur les drogues, l'alcool et les médicaments;
  - o Présentation d'une politique sur le travail en solitaire;
  - o Place aux jeunes au sein du comité de santé et de sécurité au travail;
  - o Mise à jour du manuel de politiques en santé et en sécurité au travail;

- ✓ Communication et promotion régulières des possibilités d'apprentissage offertes aux employés (programme *Pathways to Learning*, formation sur les relations de travail, etc.);
  - o Programme « Leaders in action » – 3 employés y ont participé;
  - o Programme de gestion du changement – 2 employés y ont participé;
- ✓ Bonification continue des services de dotation et optimisation de l'utilisation des médias sociaux pour le recrutement;
- ✓ Efforts continus pour favoriser un milieu de travail positif, sécuritaire, diversifié, inclusif et respectueux;
- ✓ Mesures pour favoriser la responsabilisation, l'innovation et le perfectionnement professionnel pour les employés;
- ✓ De concert avec la Section des politiques du Ministère, efforts continus pour la mise en œuvre du programme de stages d'analyste subalterne des politiques.

Indicateurs clés [2]

La Section des politiques s'occupe de la collecte, de l'analyse et de la communication concernant 41 indicateurs clés du rendement des programmes dans six principaux domaines prioritaires : 1) Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée; 2) Confiance du public; 3) Durabilité écologique et changement climatique; 4) Marchés et commerce; 5) Gestion des risques et 6) Science, recherche et innovation.

Domaine prioritaire :	***Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée***
Résultat :	Accroître la compétitivité, la productivité et la rentabilité et élargir les marchés nationaux et internationaux.
Objectif :	Bonifier la croissance et la compétitivité de la transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée.
Indicateurs	1. Nombre de projets d'immobilisations achevés par type d'industries 2. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 3. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 4. Nombre de participants ciblant de nouveaux marchés ou la diversification par type d'industries 5. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont élaborées par types d'industries 6. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont présentées à la ferme ou à l'usine par type d'industries 7. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont utilisées par type d'industries

Domaine prioritaire :	***Confiance du public***
Résultat :	Améliorer l'anticipation des risques, leur atténuation et la réaction envers ceux-ci.
Objectif :	Le secteur examine des mécanismes nouveaux et efficaces pour mobiliser les consommateurs et les citoyens nationaux et internationaux et répondre à ces populations.
Indicateurs	1. Nombre de stratégies pour renforcer la confiance du public conçues par l'industrie ou les organisations non gouvernementales 2. Nombre d'activités de recherche concernant la confiance du public effectuées par l'industrie ou les organisations non gouvernementales 3. Nombre d'activités d'éducation et de sensibilisation entreprises par l'industrie ou les organisations non gouvernementales visant la confiance du public 4. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 5. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 6. Nombre de nouveaux produits de transfert des connaissances conçus (par exemple, brochures, fiches d'information, dépliants, guides, articles dans des revues spécialisées, bulletins techniques et publications dans des médias sociaux)

[2] La Section des politiques a conçu ces indicateurs clés en 2018-2019 à la suite de consultations auprès des parties intéressées. Les données provenant de ces indicateurs seront communiquées dans le rapport annuel 2019-2020.

Domaine prioritaire :	***Durabilité écologique et changement climatique***
Résultat :	Améliorer la durabilité environnementale.
Objectif :	Promouvoir la croissance propre et le progrès en matière de durabilité écologique, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci.
Indicateurs	1. Nombre d'évaluations des risques environnementaux (par exemple, plans agroenvironnementaux ou équivalent de ceux-ci) conçus ou mis à jour par type de bénéficiaires, par type d'industries 2. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 3. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 4. Nombre de produits et de matériel d'information et de vulgarisation produits (par exemple, fiches d'information, manuels de référence, vidéos en ligne) 5. Nombre de projets de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) à la ferme achevés par type de PGB 6. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont présentées à la ferme ou à l'usine par type d'industries 7. Nombre de participants ciblant de nouveaux marchés ou la diversification par type d'industries 8. Nombre d'activités d'éducation et de sensibilisation entreprises par des gouvernements concernant des préoccupations en matière de confiance du public

Domaine prioritaire :	***Marchés et commerce***
Résultat :	Élargir les marchés nationaux et internationaux.
Objectif :	Les entreprises reçoivent l'aide ciblée dont ils ont besoin qui est tirée d'un ensemble coordonné de ressources FPT et de l'industrie.
Indicators	1. Nombre de participants qui ont réalisé des activités d'évaluation de l'entreprise et/ou de planification et/ou de mentorat par type de bénéficiaires, par type d'industries 2. Nombre d'activités de développement des marchés par type d'industries 3. Nombre de participants à des activités de développement des marchés 4. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 5. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 6. Nombre de produits d'informations sur le marché et d'information commerciale créés, mis à jour ou diffusés par type d'industries 7. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont présentées à la ferme ou à l'usine par type d'industries

Domaine prioritaire :	**Gestion des risques**
Résultat :	Améliorer l'anticipation des risques, leur atténuation et la réaction.
Objectif :	Aider à la coordination du secteur et à l'intégration d'activités de prévention, d'atténuation, de préparation, de réaction et de rétablissement pour maximiser la résilience du secteur.
Indicateurs	1. Nombre d'activités d'assurance/de gestion des risques du secteur réalisées par type d'activités 2. Nombre de projets d'assurance/de gestion des risques à la ferme achevés par type d'activités 3. Nombre de projets d'assurance/de gestion des risques aux installations de transformation achevés par type d'activités 4. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 5. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 6. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont présentées à la ferme ou à l'usine par type d'industries

Domaine prioritaire :	***Science, recherche et innovation***
Résultat :	Accroître la compétitivité, la productivité et la rentabilité et améliorer la durabilité environnementale.
Objectif :	Pour améliorer la résilience du secteur, accroître la productivité du secteur et accélérer la commercialisation de produits novateurs.
Indicateurs	1. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont évaluées dans des conditions de recherche par type d'industrie 2. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont présentées à la ferme ou à l'usine 3. Nombre de nouvelles technologies (produits, pratiques, processus et systèmes) qui sont utilisées par type d'industries 4. Nombre de personnel hautement qualifié qui travaille sur des activités financées (y compris des étudiants à la maîtrise et au doctorat) 5. Nombre d'activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 6. Nombre de participants à des activités de formation ou de transfert de connaissances par type d'activités 7. Nombre de nouveaux produits de transfert de connaissances conçus (par exemple, brochure, fiche d'information, dépliants, guides, articles dans des revues spécialisées, bulletins techniques et publications dans des médias sociaux)

États financiers

Ministère de l'Agriculture et des Pêches
Sommaire des dépenses et des recettes[3]
Exercice 2018-2019

Division	Budget original	Budget révisé	Dépenses/revenus réels
BUDGET DES DÉPENSES			
Gestion du Ministère	571 500 $	514 300 $	472 142 $
Gestion des risques pour exploitations agricoles	13 641 800 $	12 393 700 $	11 907 630 $
Politiques et ressources agricoles	8 336 400 $	8 390 400 $	7 659 460 $
Bureau vétérinaire provincial	407 300 $	327 400 $	317 540 $
Pêche marine, agroalimentaire, fruits de mer et réglementation	6 366 100 $	6 067 800 $	5 601 235 $
Aquaculture et laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	3 190 100 $	3 059 100 $	3 102 364 $
Total des dépenses	**32 513 200 $**	**30 752 700 $**	**29 060 371 $**
BUDGET DES RECETTES			
Gestion du Ministère	3 829 500 $	3 829 500 $	3 229 827 $
Gestion des risques pour exploitations agricoles	1 675 000 $	1 900 000 $	1 856 008 $
Politiques et ressources agricoles	53 500 $	97 000 $	70 737 $
Bureau vétérinaire provincial	–	–	–
Pêche marine, agroalimentaire, fruits de mer et réglementation	312 900 $	203 900 $	199 119 $
Aquaculture et laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É.	577 800 $	557 800 $	698 779 $
Total des recettes	**6 448 700 $**	**6 588 200 $**	**6 054 470 $**
TOTAL NET	**26 064 500 $**	**24 164 500 $**	**23 005 901 $**

[3] Les renseignements sont tirés des rapports financiers d'août 2019.

Annexe : Viabilité

Annexe A

Au cours de l’exercice, la Section des politiques a revu les politiques et les programmes du Ministère afin de repérer celles qui appuient la viabilité économique, la viabilité des organismes ainsi que la viabilité sociale et environnementale. Les résultats de cet examen sont présentés dans les infographies ci-dessous.

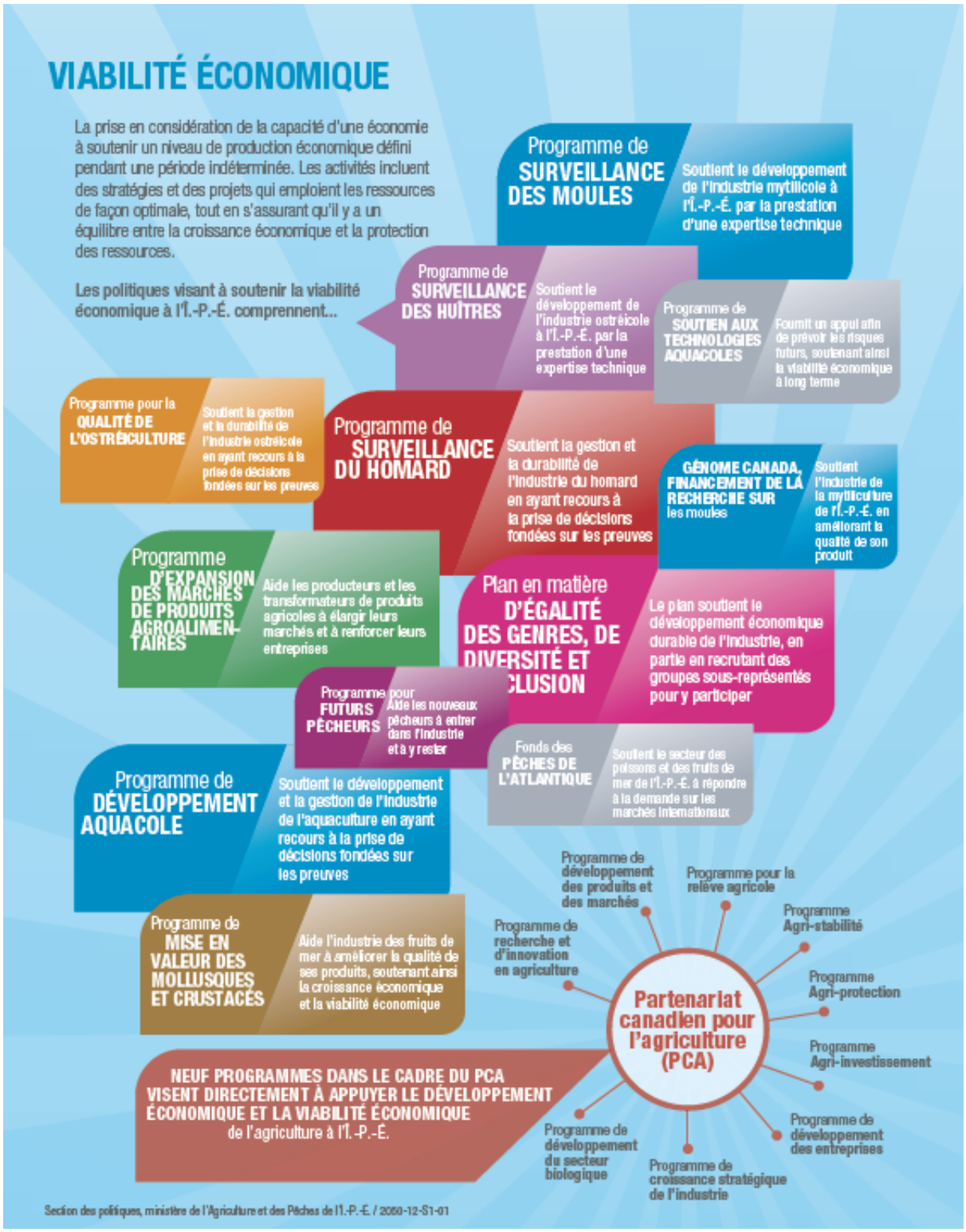

VIABILITÉ DES ORGANISMES

Les activités et les processus nécessaires au fonctionnement des organismes au fil du temps. Il peut s'agir d'identifier les risques et les opportunités en temps opportun, de changer les éléments de production ou de prestation de services afin de les rendre plus efficaces, ou d'améliorer les pratiques en matière de ressources humaines.

Les politiques visant à soutenir la viabilité des organismes à l'Î.-P.-É. comprennent...

Programme de **SURVEILLANCE DES MOULES** — Offre une aide aux mytiliculteurs dans la gestion des opérations

Programme de **SURVEILLANCE DES HUÎTRES** — Offre une aide aux ostréiculteurs dans la gestion des opérations

Fonds des **PÊCHES DE L'ATLANTIQUE** — Appuie les entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau de l'efficacité opérationnelle

FINANCEMENT POUR LA PEI AQUACULTURE ALLIANCE — Soutient les activités de base

FINANCEMENT POUR LA PEI SHELLFISH ASSOCIATION — Soutient les activités de base

Programme pour **FUTURS PÊCHEURS** — Offre un appui dans la gestion des opérations aux nouveaux venus dans l'industrie du homard

Programmes **AGRI-STABILITÉ, AGRI-PROTECTION, AGRI-INVESTISSEMENT** — Appuie les producteurs agricoles dans la gestion des risques opérationnels

Programme de **RECHERCHE et d'INNOVATION EN AGRICULTURE** — Aide les organisations de produits à maintenir des services de transfert de connaissances

FINANCEMENT POUR L'INSTITUT DES FEMMES — Soutient les activités de base

FINANCEMENT POUR LE FOOD ISLAND PARTNERSHIP — Soutient les activités de base

Programme de **DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ STRATÉGIQUE et de MENTORAT** — Vise à former une génération future de leaders en politiques dans la fonction publique

FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 4-H — Soutient les activités de base

Plan en matière **D'ÉGALITÉ DES GENRES, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION** — Vise à encourager les pratiques inclusives au MAP, soutenant ainsi l'innovation organisationnelle

Section des politiques, ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Î.-P.-É. / 2060-12-S1-01

VIABILITÉ SOCIALE

Assure un accès équitable aux biens et services publics à toutes les personnes, peu importe leur genre, leur race, leur capacité, leur âge, etc. Vise également à améliorer la qualité de vie, surtout pour les groupes désavantagés. Enfin, la viabilité sociale exige que le développement économique actuel ne mette en danger ni ne réduise la capacité des générations futures à subvenir à leurs besoins, à conserver leur santé et à jouir de la vie.

Les politiques visant à soutenir la viabilité sociale à l'Î.-P.-É. comprennent...

Plan en matière D'ÉGALITÉ DES GENRES, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION
Vise à encourager la participation des groupes sous-représentés au niveau de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches, en partie en identifiant les racines de la marginalisation

FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 4-H
Soutient la participation des jeunes à l'agriculture

FINANCEMENT POUR L'INSTITUT DES FEMMES
Soutient les connexions sociales entre les femmes qui travaillent en agriculture

Programme de SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS et de SENSIBILISATION À L'AGRICULTURE
Vise à encourager l'accès des groupes sous-représentés au système alimentaire local

Programme de PROMOTION DE LA CONFIANCE DU PUBLIC
Vise à encourager les liens intersectoriels et communautaires afin de faciliter le partage de renseignements agricoles

Section des politiques, ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Î.-P.-É. / 2000-12-S1-01

VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Engage les processus du monde naturel, ainsi que l'impact de l'activité humaine sur les ressources renouvelables et non-renouvelables. La viabilité environnementale tient compte de la façon dont les humains se rapportent au monde naturel, et comprend une variété de fondements éthiques d'ordre environnemental et une bonne gestion des écosystèmes sains.

Les politiques visant à soutenir la viabilité environnementale à l'Î.-P.-É. comprennent...

Programme de SURVEILLANCE DES MOULES
Recueille des données environnementales et biologiques, utilisées pour appuyer les pratiques de gestion exemplaires et la surveillance des écosystèmes

Programme de SURVEILLANCE DES HUÎTRES
Recueille des données environnementales, utilisées pour appuyer les pratiques de gestion exemplaires et la surveillance des écosystèmes

Programme de SOUTIEN AUX TECHNOLOGIES AQUACOLES
Les projets visant à soutenir la viabilité à long terme de l'écosystème en aquaculture sont admissibles au financement

Programme pour la QUALITÉ DE L'OSTRÉICULTURE
Vise à maintenir la viabilité à long terme de l'environnement dans lequel les ostréiculteurs travaillent, avec un impact minime sur l'environnement

Programme de SURVEILLANCE DU HOMARD
Recueille des données biologiques, utilisées pour appuyer la gestion et la viabilité à long terme de l'industrie du homard

Programme de GÉRANCE EN AGRICULTURE
Aide les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques qui mènent à une amélioration des résultats environnementaux liés à la conservation des ressources et à la santé des écosystèmes de l'Île

Programme D'APPUI AUX PLANS AGROENVIRONNEMENTAUX
Encourage les producteurs à comprendre et à planifier la mise en œuvre de meilleures pratiques de production qui appuient la conservation des ressources et la santé des écosystèmes de l'Île.

Programme de DIVERSIFICATION DES MODES D'OCCUPATION DES SOLS
Encourage les producteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques ou à retirer les terres écosensibles de la production agricole, ce qui pourrait mener à l'amélioration de l'utilisation des ressources et à des écosystèmes plus sains

Programme de DÉVELOPPEMENT DES CULTURES VIVACES
Soutient la viabilité environnementale, notamment en encourageant la mise en place de cultures vivaces en vue d'améliorer l'utilisation des ressources; par exemple au moyen de la conservation des sols et de l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des nutriments et de l'eau

Section des politiques, ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'I.-P.-É. / 2060-12-51-01

Annexe B

En 2018-2019, la Section des politiques du ministère de l'Agriculture et des Pêches a conçu un cadre logique global pour les programmes du Partenariat canadien de l'agriculture pour veiller à ce que chacun travaille à l'atteinte des objectifs en matière de politiques stratégiques.

PARTENARIAT CANADIEN pour l'AGRICULTURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES

CADRE LOGIQUE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Programmes du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)

Politique publique: Appuyer la croissance et le développement continu en agriculture, en aquaculture et dans les pêches pour favoriser l'essor économique, la prospérité communautaire et la création d'emploi.

PCA: RÉSULTATS À LONG TERME	Accroître la capacité concurrentielle, la productivité et la rentabilité			Améliorer la durabilité environnementale			Élargir les marchés nationaux et internationaux					Améliorer l'anticipation des risques, leur atténuation et la réaction
RÉSULTATS À MOYEN TERME	Accroître la mise en oeuvre de nouveaux processus et technologies	Croissance et expansion de l'industrie et des entreprises agroalimentaires	Augmentation des capacités de production biologique certifiée	Réduction des risques de contamination (sol, eaux de surface, eaux souterraines)	Augmentation de la superficie des cultures vivaces et de la quantité de carbone dans le sol	Application plus étendue des pratiques de gestion bénéfiques de l'environnement	Systèmes alimentaires locaux plus forts et plus équitables	Amélioration des connaissances et des attitudes des consommateurs envers l'industrie agricole de l'Île	Nouveaux marchés ou développement des marchés existants pour les PME	Augmentation du nombre de nouvelles exploitations agricoles commerciales	Amélioration des pratiques de gestion commerciale et financière	Mise en œuvre de systèmes d'assurance reconnus à plus grande échelle
RÉSULTATS IMMÉDIATS	Meilleure connaissance des nouveaux processus et technologies	Davantage de possibilités de développement de produits et de marchés au sein de l'industrie	Meilleure connaissance et mise en œuvre de pratiques d'agriculture biologique	Application des pratiques de gestion bénéfiques à plus grande échelle	Durabilité accrue des cultures vivaces existantes et nouvelles	Meilleure connaissance et capacité de mise en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques	Sensibilisation du public et meilleur accès aux systèmes alimentaires locaux	Multiplication des stratégies pour améliorer la confiance du public dans l'industrie agricole de l'Île	Amélioration des connaissances et de l'appui pour le développement de produits et de marchés	Augmentation des pratiques d'affaires saines parmi les nouveaux acteurs du secteur agricole	Amélioration des compétences et connaissances en gestion d'entreprise agricole	Meilleure connaissance des systèmes d'assurance reconnus
PROGRAMMES DU MAP	PROGRAMME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN AGRICULTURE	PROGRAMME DE CROISSANCE STRATÉGIQUE DE L'INDUSTRIE	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR BIOLOGIQUE	PROGRAMME DE DIVERSIFICATION DES MODES D'OCCUPATION DES SOLS	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CULTURES VIVACES	PROGRAMME DE GÉRANCE EN AGRICULTURE	PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES COLLECTIVITÉS ET DE SENSIBILISATION À L'AGRICULTURE	PROGRAMME DE PROMOTION DE LA CONFIANCE DU PUBLIC	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DES PRODUITS	PROGRAMME DE RELÈVE AGRICOLE	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	PROGRAMME DE SYSTÈMES D'ASSURANCE
DOMAINE PRIORITAIRE DU CPA	*Science, recherche et innovation*	*Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée*	*Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée*	*Durabilité écologique et changement climatique*	*Durabilité écologique et changement climatique*	*Durabilité écologique et changement climatique*	*Marchés et commerce*	*Confiance du public*	*Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée*	*Marchés et commerce*	*Marchés et commerce*	*Gestion des risques*

PARTENARIAT CANADIEN pour l'AGRICULTURE

PARTENARIAT CANADIEN POUR L'AGRICULTURE (PCA), 2018-2023 • *Programmes stratégiques en agriculture, ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Î.-P.-É.* -Contexte du cadre logique - Île-du-Prince-Édouard, Canada

Le Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) est un investissement de 3 milliards de dollars sur cinq ans par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui vise à renforcer le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. Dans le cadre du PCA, le ministère de l'Agriculture et des Pêches (MAP) de l'Île administre douze programmes stratégiques en agriculture. Les 37 millions de dollars affectés à ces programmes proviennent du gouvernement fédéral et de la province selon la formule 60:40.

RÉSULTATS À LONG TERME DES PROGRAMMES DU MAP

Selon l'Entente-cadre multilatérale signée par les ministres FPT de l'Agriculture, tous les programmes administrés par le MAP dans le cadre du PCA doivent viser l'un des quatre résultats suivants :

1. *Accroître la capacité concurrentielle, la productivité et la rentabilité*
2. *Améliorer la durabilité environnementale*
3. *Élargir les marchés nationaux et internationaux*
4. *Améliorer l'anticipation des risques, leur atténuation et la réaction envers ceux-ci*

Ces résultats ont été définis à la suite de vastes consultations avec des groupes nationaux, régionaux et provinciaux représentant l'industrie agricole. Les quatre résultats escomptés orientent les activités de chaque programme et représentent la politique publique du MAP en ce qui concerne le développement agricole à l'Île-du-Prince-Édouard. Les programmes sont évalués en fonction de leur contribution à chacun des résultats.

PROGRAMMES DU MAP

Les douze programmes stratégiques administrés par le MAP dans le cadre du PCA comprennent ceux lancés dans le cadre de l'initiative *Cultivons l'avenir 2* (2013-2018) ainsi que de nouveaux programmes permettant d'harmoniser davantage les activités du MAP avec les résultats et les domaines prioritaires du PCA. Le MAP a développé ses programmes en s'appuyant sur des consultations avec des groupes de l'industrie à l'Île; la rétroaction du public; et du matériel évalué par les pairs portant sur le développement agricole. On peut consulter les rapports des consultations à www.princeedwardisland.ca/CAP.

MESURE, SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES PAR LE MAP

Le MAP se sert des paramètres suivants pour surveiller le rendement des programmes du PCA de façon continue. L'évaluation du rendement, de la pertinence et de l'impact des programmes s'inscrit également dans le cycle de planification.

DOMAINES PRIORITAIRES DES PROGRAMMES DU MAP

En plus de viser les résultats établis dans l'Entente-cadre multilatérale du PCA, tous les programmes doivent s'inscrire dans l'un des **six domaines prioritaires** suivants :

1. **Science, recherche et innovation :** établissement de priorités novatrices et activités de transfert de connaissances, de développement et de recherche qui améliorent la résilience et la productivité du secteur et accélèrent la commercialisation de produits novateurs.
2. **Marchés et commerce :** activités visant à développer les marchés ou à y faciliter l'accès et mesures améliorant la capacité concurrentielle nationale de l'industrie.
3. **Durabilité écologique et changement climatique :** promotion de la croissance propre et progrès en matière de durabilité écologique, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation.
4. **Transformation agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée :** investissements stratégiques en capital, solutions de pointe pour améliorer le rendement et accroissement des parts du marché national et mondial.
5. **Confiance du public :** nouveaux mécanismes efficaces permettant à l'industrie de mobiliser les consommateurs et citoyens nationaux et internationaux et de répondre à ces populations.
6. **Gestion des risques :** mise en œuvre de stratégies proactives pour aider à prévenir et à atténuer les événements qui ont une incidence sur la durabilité et la capacité concurrentielle du secteur.

L'établissement des domaines prioritaires s'appuie sur la rétroaction de groupes nationaux, régionaux et provinciaux représentant l'industrie agricole. Les domaines prioritaires comprennent des paramètres définissant le type d'activités appuyées par chaque programme.

Résultat (PCA)	Exemples de critères utilisés pour évaluer le rendement
Accroître la capacité concurrentielle, la productivité et la rentabilité	Nombre d'activités de formation/transfert de connaissances, de nouvelles technologies évaluées/présentées/utilisées, de participants ciblant de nouveaux marchés ou la diversification, etc.
Améliorer la durabilité environnementale	Nombre de projets achevés en matière de PGB, de nouvelles technologies présentées, d'activités de formation/transfert de connaissances, etc.
Élargir les marchés nationaux et internationaux	Nombre d'activités de formation/transfert de connaissances, d'activités de développement des marchés, de participants ciblant de nouveaux marchés ou la diversification, etc.
Améliorer l'anticipation des risques, leur atténuation et la réaction	Nombre d'activités d'assurance/de gestion des risques du secteur, de projets achevés en matière d'assurance/de gestion des risques, d'activités de formation/transfert de connaissances, etc.

Île-du-Prince-Édouard CANADA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES
CADRE LOGIQUE DE POLITIQUE PUBLIQUE
Programmes du Partenariat canadien de l'agriculture (PCA)

Canada